

COMPTE RENDU

--

**CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 9 JANVIER 2009**

L'an deux mil neuf, le neuf janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de DIEPPE SOUS DOUAUMONT s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale faite le 5 janvier, sous la présidence du Maire, Alain MACEL.

Membres en exercice	Membres présents	Membres absents	Pouvoirs de vote
11	10	1	0

PRESENTS	Alain MACEL, Emmanuel DUCROS, Michel CHALONS, Claudine DIDRY, Jean-Christophe PATON, Delphine EPIARD, Séverine SANCHEZ, Christine LAMPSON, Nathalie MARECO, Jean MUTELET,
ABSENTS	Bernard GEORGE,
POUVOIRS	/
SECRETAIRE	Jean-Christophe PATON

DELIBERATIONS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à L'UNANIMITE,

- COMPLETE la délibération du 19.09.2008 concernant le mode d'assainissement applicable à la commune en sollicitant le concours de la Communauté de Communes pour lancer une enquête publique cantonale relative à ce zonage.
- ACCEPTE la modification des statuts de la Communauté de Communes suivante :
 - Tourisme : compétence désormais plus détaillée afin de permettre la prise en charge du fonctionnement de l'Office de Tourisme du Pays d'Etain
 - Voirie : ajout d'un volet accessibilité aux personnes à mobilité réduite afin de permettre la réalisation à l'échelle cantonale du diagnostic d'accessibilité imposé par la loi de 2006.
 - Assainissement : ajout du volet "SPANC" permettant la création et le fonctionnement à l'échelle cantonale d'un service public de l'assainissement non collectif.
- DECIDE de nommer Mlle Aurélie JUNG en qualité d'agent recenseur et Mme Virginie BORDEAU en qualité de coordonnateur communal pour le recensement de la population 2009 (du 15 janvier au 14 février 2009).

Le Maire

Alain MACEL